

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D200710-04

L'an deux mille vingt, le 10 juillet, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 juillet 2020

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Florian MARTIN, Joseph PERROUD, Pascal PEREZ, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Amélie RAVEL (procuration à Régis MARCEL), Sylvie ROUVIER (procuration à Olivier ROCHAS)

Secrétaire de séance : Sébastien CARRE, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Finances – Remboursement de frais à Lucette NURIT

Le maire énonce que Lucette NURIT dans le cadre de ses fonctions d'adjointes aux affaires sociales a été amenée à faire l'avance de frais pour la confection de masques se montant à :

- ✓ 29, 93 euros auprès de Mondial tissus,
- ✓ et 90 euros auprès d'Elisabeth SABATIER.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le maire à procéder au remboursement de la somme de 119, 93 euros au profit de Lucette NURIT et à signer toute pièce afférente.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	21
Conseillers-ères représenté-e-s	2
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 15 juillet 2020

Le maire, Olivier ROCHAS